

Le dossier de la Société du crédit agricole est bon, mais on aurait pu courir certains risques auxquels on n'a pas osé s'exposer. Elle n'agit peut-être pas avec toute la célérité que certains d'entre nous aimeraient voir, mais nous espérons que cette Société et le gouvernement essaieront, étape par étape, de mettre à la disposition de la population les prêts dont elle a besoin. J'aurai peut-être autres choses à ajouter plus tard, mais c'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

(Texte)

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, le projet de loi à l'étude, dont le but est de modifier la loi sur le crédit agricole, permettra de majorer le capital d'exploitation de la Société du crédit agricole en puisant dans le Fonds du revenu consolidé. Il aura aussi pour but d'augmenter la limite des prêts.

Mais, pour ce qui est de l'aspect que j'ai mentionné en premier lieu, soit de puiser dans le Fonds du revenu consolidé, j'estime que ce n'est pas bien nouveau et que cela ne prend pas une imagination très fertile pour concevoir un tel plan. Celui qui, un jour, a inventé la roue, a rendu plus service à l'humanité que ceux qui songent à prendre des fonds à même le Fonds du revenu consolidé.

On connaît cette méthode inique qui consiste à taxer et à pressurer les Canadiens toujours davantage, comme par exemple, dans le cas de la taxe d'accise de 11 p. 100, calculée sur les produits manufacturés.

On sait que, rendue à destination, entre les mains du consommateur, cette taxe a déjà coûté plus de 40 p. 100 aux consommateurs, selon les calculs faits par d'éminents comptables. La majoration du capital d'exploitation de la Société du crédit agricole, selon la méthode projetée, équivaut en somme à faire un trou pour en combler un autre. C'est une action stérile et infantine. En utilisant les pouvoirs souverains du Parlement canadien, nous pourrions reprendre les prérogatives régaliennes de l'émission du crédit, lesquelles ont été cédées aux banques à charte ou commerciales, pour les transmettre à l'organisme d'État approprié qui est la Banque du Canada, laquelle, sous la haute mainmise du Conseil national du crédit, verrait à émettre à la Société du crédit agricole les crédits utiles au bon fonctionnement de cette entreprise.

Cela pourrait se faire à un coût nominal. De cette façon, les cultivateurs canadiens pourraient bénéficier d'emprunts à taux réduit pour leur permettre d'écouler leur production à profit.

Le grand problème de l'agriculture présentement, c'est que les cultivateurs ne font pas de profit. Ils quittent les fermes et abandonnent la terre simplement parce qu'ils ne

peuvent pas y réaliser de profit. Donnons-leur l'occasion de faire un profit comme on en fait dans toute entreprise normale! Quel homme aime à travailler sans réaliser de profit? Le profit est un but légitime dans toute transaction et dans toute entreprise.

Le revenu net des cultivateurs canadiens, actuellement, si on prend les dernières données statistiques, a diminué de 5.4 p. 100, ce qui représente une perte de \$80,700,000, tandis que les agriculteurs québécois, eux, ont perdu plus de trois millions de dollars de revenu net.

Voilà des chiffres qui parlent clairement et indiquent fort bien que l'agriculture est en régression en ce moment. Ce n'est pas en augmentant davantage les dettes des cultivateurs que nous pourrions faire progresser l'agriculture.

Il faut considérer que l'agriculture est le secteur le plus important de l'économie canadienne, elle en est même la base. Si ce secteur de l'économie est en régression, où irons-nous? Pourrions-nous continuer à faire progresser l'économie nationale? Actuellement, ce qui cause cette perte de vitesse, c'est la haute pression inflationniste que subit notre système monétaire. Les finances canadiennes sont, en vérité, dans un état de délabrement incroyable.

Avec cette mesure et d'autres semblables qui nous ont été présentées depuis un certain temps, ou qui le seront éventuellement, le gouvernement aggrave l'inflation monétaire. Ceci ne guérit pas le problème fondamental; ça ne sert tout simplement qu'à déplacer le problème.

Je lisais l'autre jour dans *Le Soleil*, édition du 29 mai 1964, journal de ma région, que les cultivateurs se plaignaient, par l'intermédiaire de la Fédération de l'UCC du Saguenay; ils se plaignaient avec raison, car le ministère fédéral de l'Agriculture avait enlevé une subvention aux produits laitiers. On se demandait ceci:

Chose curieuse, il y a deux ans, l'un des plus gros manipulateurs de fromage du Canada avait beaucoup de fromage à exporter, nous dit-on. Or cette année-là, le subside à l'exportation était de \$0.04 la livre.

Actuellement, cette même entreprise écoulait tout son fromage sur le marché national.

Est-ce donc une simple coïncidence qui fait que la politique fédérale quant au subside à l'exportation du fromage est élevée, lorsque des entreprises capitalistes ont du fromage à exporter et basse quand ce sont les producteurs qui exportent eux-mêmes?

Voilà des reproches qui sont justifiés. Je suis fermement convaincu que ce n'est pas en augmentant encore les dettes des cultivateurs que nous pourrions solutionner ces problèmes.